

CHATELAIN Henri

Né le 16.07.1881 à Viesly (Nord), fils d'Adolphe CHATELAIN et d'Aurore CHATELAIN.

Marié le 29.04.1908 à Quiévy (Nord) avec Céлина Marie BESIN, d'où :

♂ Adolphe né en 1909

♀ Céлина née en 1911

♀ Marie née en 1913

Service militaire

Recrutement de Cambrai, classe 1901, matricule n° 2153 (p 245 à 248)

Signalement : cheveux et sourcils châains, yeux bruns, front ordinaire, nez aquilin, bouche moyenne, menton à fossette, visage ovale. Taille 1,77 m.

Cicatrice sous la joue droite.

Degré d'instruction générale 3.

Valet de charrue.

Incorporé au 147^e Régiment d'Infanterie (R.I.) le 14.09.1902, soldat de 2^e classe.

Passé dans la disponibilité de l'armée active le 23.09.1903. Certificat de Bonne Conduite « accordé ».

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 1^{er} R.I. du 24.08 au 30.09.1908.

A accompli une 2^e période d'exercices dans le 1^{er} R.I. du 13 au 29.06.1910.

Guerre 14-18

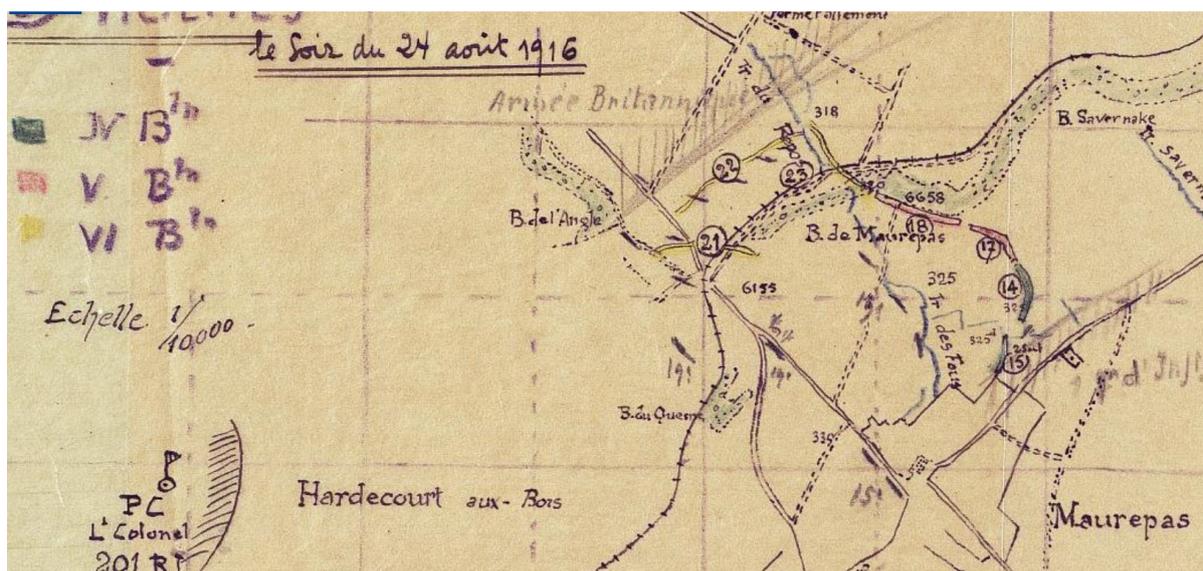
Rappelé à l'activité par le Décret de Mobilisation Générale du 01.08.1914.

Arrivé au corps le 12.08.1914.

Parti au 201^e R.I. le 28.09.1914, affecté à la 19^e Compagnie, 5^e Bataillon.

Présent aux armées¹ le 26.06.1916.

Blessé le 26.08.1916 à Maurepas (Somme), petite plaie pénétrante à la cuisse droite par éclat d'obus. Evacué à l'Hôpital d'Eu (Seine-inférieure), puis à Louviers (Eure). Rentré au dépôt le 04.11.1916.



Le 201e RI à Maurepas au soir du 24.08.1916 (J.M.O. du 201^e R.I. détail)

Sur la carte, la position de 5^e B^m est en rose.

¹ Aux armées signifie qu'il est dans la zone des combats, il est au front.

Passé au 327^e R.I. le 31.12.1916 (où au 147^e R.I. – source dossier Carte du Combattant)

A pris part à l'occupation en Allemagne.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 27.02.1919.

Il se retire à Quiévy, rue de Cambrai.

Campagne contre l'Allemagne :

Intérieur² du 12.08.1914 au 25.06.1916.

Aux armées du 26.06.1916 au 25.08.1916.

Evacué blessé du 26.08.1916 au 03.11.1916.

A l'intérieur du 04.11.1916 au 30.12.1916.

Aux armées du 31.12.1916 au 28.02.1919.

Le 06.05.1931, la Commission de Réforme de Lille le dégage de toutes obligations militaires 10 % à titre documentaire pour : *1° hernie inguinale droite de faiblesse, du volume d'un œuf de poule, réductible et maintenue par le bandage. 2° PM Deux cicatrices minimes de la partie interne de la cuisse gauche*³.
Etc.

Il se voit octroyer une pension temporaire de 10 % par la Commission de Réforme de Lille du 25.01.1935 pour : *Hernie inguino-scrotale droite, de faiblesse irréductible.*

Décision confirmé le 25.09.1936 pour : *1° hernie inguino scrotale réductible – 2° cicatrice ...tiforme à la région moyenne externe de la cuisse droite, suite de plaie par E.O. Pas d'aggravation.*

Finalement il obtient le 09.06.1937 une pension définitive de 30 % pour : *hernie inguino scrotale de réduction incomplète et non maintenue par le bandage à droite. Aggravé.*

Le 15.10.1930 il est libéré des obligations du Service Militaire.

➤ Médaille Interalliée⁴ n° 425 du 26.04.1940.



² A l'intérieur signifie qu'il n'est pas dans la zone des combats, il est à l'arrière.

³ Sic.

⁴ Dite Médaille de la Victoire.

DUPLICATA
OFFICE NATIONAL
DES MUTILÉS, COMBATTANTS,
VICTIMES DE LA GUERRE
ET PUPILLES DE LA NATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
N° **25725**

CARTE DU COMBATTANT

Office Départemental
d' **DU NORD**

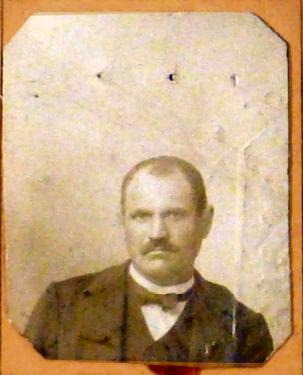
Valable du **27.4.1934** au **27.4.1939**

Délivrée à

M. **Chatelain**
Prénoms **Henri**
Domicile **Quercy**
Né le **16 juillet 1881**
A **Nesly** Départ **nord**
Selle, le **27.4.1934**

Le Président
Faisant

Le Titulaire.



Sources :

Etat Civil – AD du Nord

Dossier Carte du Combattant – AD du Nord

Fiche Matricule – AD du Nord

J.M.O. (Journal des Marches et des Opérations) du 201° R.I. – Site Mémoire des Hommes

Edmond LEVREZ (AGFH n° 1557)

-----00000-----